

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 23 JANVIER 2020

Convocations adressées le 17 janvier 2020
Nombre de délégués titulaires présents : 8
Nombre de délégués votants : 10
Nombre de délégués titulaires en exercice : 14

Étaient présents :

Frédéric AUGIS ; Christian BRAULT ; Martine BELNOUE ; Michel PADONOU ;
Michel GILLOT ; Patrick CHALON ; Claude CHESNEAU ; Christian GATARD ;
Bernard LORIDO ; Brigitte PINEAU ; Sébastien MARAIS.

Absent(s) excusé(s) :

Philippe BRIAND ; Cédric DE OLIVEIRA ; Jacques JOSELON ; Laurent
RAYMOND ; Corinne CHAILLEUX ; Bernard PLAT ; Wilfried SCHWARTZ ;
Christophe BOUCHET.

Suppléants représentant leurs titulaires absents :

Michel GILLOT pour Philippe BRIAND ; Michel PADONOU pour Alain
BENARD

Titulaires ayant reçu pouvoir par un autre titulaire :

Brigitte PINEAU de Bernard PLAT ; Christian GATARD de Wilfried
SCHWARTZ ; Frédéric AUGIS de Christophe BOUCHET.

Secrétaire de séance : Claude CHESNEAU

**C 20/01/02 – FINANCES - DÉBAT DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
POUR L'EXERCICE 2020**

Monsieur Frédéric Augis, Président, présente le rapport suivant :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical doit débattre des orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2020 et présenter, préalablement au débat d'orientations budgétaires, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et une présentation sur l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel.

En conséquence, il est proposé au Conseil Syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **PREND ACTE** des rapports sur l'égalité entre les femmes et les hommes et sur l'évolution des effectifs et des dépenses de personnel ainsi que de la présentation du débat d'orientations budgétaires du budget primitif pour l'année 2020 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Le Comité adopte à l'unanimité

**Pour extrait conforme et
certification du caractère
exécutoire,**



Le Président,


Frédéric AUGIS